



MUNICIPALITÉ DE  
**LAC-TREMBLANT-NORD**

Citoyennes et Citoyens de Lac-Tremblant-Nord,

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je vous transmets les renseignements suivants concernant la situation financière 2011 de la municipalité :

**États financiers et rapport des vérificateurs pour 2011**

Le vérificateur de la municipalité a confirmé que les états financiers au 31 décembre 2011 reflétaient fidèlement la situation financière à cette date.

	<b>Budget 2011</b>	<b>Réel 2011</b>
<b>REVENUS :</b>		
Taxes	264 951 \$	271 643 \$
Paiements tenant lieu de taxe	620 \$	609 \$
Autres revenus	34 249 \$	53 215 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>299 820 \$</b>	<b>325 467 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	57 000 \$	57 569 \$
Salaires et avantages sociaux	63 800 \$	72 508 \$
Dépenses de gestion	89 333 \$	107 451 \$
Urbanisme	52 900 \$	29 988 \$
Quotes-parts MRC des Laurentides	86 000 \$	84 568 \$
Voirie	18 500 \$	14 269 \$
Hygiène du milieu	17 000 \$	- \$
Frais financiers	300 \$	342 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 500 \$	4 337 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>386 333 \$</b>	<b>371 032 \$</b>
Affectations montants futurs		
<b>SURPLUS</b>	<b>(86 513) \$</b>	<b>(45 565) \$</b>

Afin de réduire de **-24%** le taux de taxe 2011 et ainsi réduire l'impact de l'augmentation de l'évaluation, une partie (**86 513 \$**) du surplus accumulé a été utilisée, ce qui a permis à la municipalité de balancer le budget.

Le taux de taxe de 0,16 \$ du 100 \$, taux le plus bas de la province, est 33% inférieur au taux local de 0,24\$ à la ville de Tremblant. Certains propriétaires autour de lac Bibite ont d'ailleurs vus leurs taxes diminuer en 2011, compte tenu de la réduction du taux de 24%. Plusieurs économies et reports de dépenses, combinés à des revenus supérieurs aux prévisions (droits de mutations) ont permis d'utiliser moins du surplus que prévu, soit **45 565 \$**, résultant en un surplus accumulé de 126 718 \$ au 31 décembre 2011. Le dépassement en dépenses de gestion (+18 100 \$) est causé par des frais légaux non anticipés au budget.

Aucun contrat comportant une dépense de plus de 25 000 \$ n'a été octroyé de janvier à décembre 2011. De même, aucun ensemble de contrats comportant une dépense totale dépassant 25 000 \$ au cours de cette même période n'a été conclu avec un même cocontractant.

La municipalité n'a aucune dette à long terme. En termes d'engagements contractuels, la municipalité s'est engagée en vertu d'un bail pour location d'espace nécessaire pour ses activités jusqu'au 31 octobre 2013, pour un montant de 51 457 \$ sur 3 ans.

**Traitement des élus**

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, j'inclus dans le présent rapport les rémunérations et allocations (non imposables) des membres du conseil pour l'année 2012 :

Membre et position	Rémunération	Allocation
<b>1. Maire</b>		
Municipalité de Lac-Tremblant-Nord	12 508,32 \$	6 254,16 \$
Agglomération de Mont-Tremblant	7 663,80 \$	3 831,98 \$
MRC Laurentides, conseil d'administration	3 924,07 \$	1 962,03 \$
Conseil des maires	1 017,36 \$	508,68 \$
Pour chaque présence aux comités :		
représentant de la municipalité	72,67 \$	36,34 \$
comité PGRM et planification	36,58 \$	18,29 \$
RIDR : conseil d'administration / comité aviseur	56,67 \$	28,33 \$
<b>2. Conseiller municipal de Lac-Tremblant-Nord</b>	3 127,08 \$	563,54 \$

### Principaux évènements et réalisations 2012

Le rapport financier au 31 octobre 2012 permet d'anticiper une utilisation du surplus moins importante cette année, soit environ 70 000 \$ au lieu de 120 000 \$. Je rappelle que l'utilisation d'une partie du surplus s'avère nécessaire afin de balancer le budget mais aussi d'éviter une augmentation du taux de taxes en 2012.

- Taux de taxes** : Le taux de Lac-Tremblant-Nord est le plus bas de la province et **(-42%)** inférieur au taux local de 0,275 \$ à la Ville de Mont-Tremblant en 2012. Certains propriétaires dans le secteur du lac Bibite ont même connu une réduction de taxes, leur augmentation de valeur foncière étant inférieure à la réduction du taux.
- Bouées** : Suite à l'accord reçu du gouvernement fédéral, le conseil d'agglomération de Mont-Tremblant a mis en place des bouées de sécurité, conformément à la réglementation fédérale, permettant au service de police d'assurer le contrôle de la vitesse et la distance des berges (60m). Le coût a été entièrement assumé par l'agglomération, permettant des économies de taxes locales pour les citoyens de Lac-Tremblant-Nord.
- Afin de réduire l'érosion vers la marina du lac Tremblant, la côte et les fossés menant au stationnement ont été refaits, de nouveaux bassins de rétention ont été construits et un cabotier rajouté au bas de la côte afin de mieux dévier l'eau. Ce travail a été effectué et payé par le budget d'agglomération.
- Des procédures en justice, intentées par certains citoyens, ont entraîné des frais légaux qui étaient prévus. Cependant, une entente à l'amiable, acceptée par les deux parties, avec l'Association Tranquillité, a permis à l'ensemble de citoyens de la municipalité de régler un litige et faire des économies de frais juridiques et donc, de taxes.
- La présence accrue de la patrouille nautique dans l'agglomération a permis d'améliorer la sécurité sur le lac Tremblant. Mensuellement, le service a fourni à la municipalité un rapport d'activité, incluant le nombre d'heures passées sur le lac. La présence policière était régulière et le travail de sensibilisation grandement accru.
- En tant que maire d'une municipalité liée, je participe mensuellement aux réunions de comités de la Ville de Mont-Tremblant, à savoir police, protection des incendies, culture et loisirs, travaux publics, finances, et ressources humaines. Cette participation a permis d'établir un excellent rapport avec le conseil d'agglomération, rapport qui a permis aux citoyens de lac Tremblant Nord de bénéficier, entre-autres, des actions décrites aux points 2 et 3 plus haut.
- De plus, je siège depuis janvier 2012 sur le conseil d'administration de la MRC, en plus des divers les comités tels PGMR, planification du territoire, Filau pour internet sans fil, et au CLD sur comité Fill s'occupant de financement d'entreprises, ces deux derniers comités en tant que bénévole. A la Régie des matières résiduelles, je siège sur conseil d'administration et sur le comité aviseur.
- Les efforts de la municipalité continuent en termes de protection de l'environnement afin de s'assurer de la conformité de installations septiques, une obligation municipale en matière d'environnement.

### Orientations générales du budget 2013

- Taux de taxes** : A nouveau pour 2013, une partie du surplus libre accumulé devra être utilisé afin de balancer le budget et éviter une augmentation de taxe supérieure à 3%. Cependant, l'objectif demeure celui de ne pas augmenter le taux de taxes, si possible.
- Continuer les efforts afin de s'assurer que l'augmentation du taux de l'agglomération soit inférieure à 3%.
- Poursuivre mon implication sur divers comités locaux et régionaux, comités dont les décisions auront un impact à terme sur Lac-Tremblant-Nord.
- Si la municipalité reçoit des subventions et s'il y a collaboration des propriétaires des terrains, évaluer la possibilité d'installer des conteneurs souterrains afin de mieux contrôler les déchets et le recyclage.
- Coupe forestière lac Bibite** : faire des représentations auprès des instances compétentes afin d'éviter les coupes de bois, en désignant le territoire entourant le lac Bibite comme une zone d'aire protégée.
- Finaliser la refonte du plan d'urbanisme et la mise à jour de l'ensemble des règlements municipaux, avec comme priorité la protection de l'environnement, des paysages, ainsi que des sommets et versants de montagnes, ainsi que la simplification des règlements.

La préparation du budget 2013 a débuté en octobre. Une séance spéciale du conseil aura lieu le samedi 8 décembre 2012 à 12 h 50. Il y aura une période de question durant cette séance et le programme triennal sera aussi à l'ordre du jour. Le conseil se fera un plaisir de vous accueillir à l'occasion de cette importante rencontre.

**Donné ce 10 novembre 2012 Jean Grégoire, Maire**